

Mise en vente des 5 lots à bâtir rue du Moulin brûlé via AGORASTORE

L'opération du parc de stationnement du Mont Rôti comprend aussi la construction d'un front bâti rue de la tour confiée à la société City qui a déjà fait de belles opérations urbaines à Houdan.

Elle comprend aussi la viabilisation de cinq lots à bâtir en contrebas du parc de stationnement avec accès par la rue du chemin Brûlé.

Ces cinq lots sont maintenant mis en vente.

Par souci de performance, de disponibilité et pour éviter tout risque de favoritisme, la commercialisation des terrains est confiée à la société Agorastore, leader de la vente des biens immobiliers des collectivités et des entités publiques par courtage d'enchères.

Cette société procède à la mise en concurrence des biens, procédé semblable aux enchères à la différence majeure que le prix n'est pas le critère unique de sélection de l'acquéreur. Le choix de l'acquéreur reste à la collectivité et se fera au regard d'un ensemble de critères et notamment : le projet de construction, la capacité de financement, la garantie du profil de l'acheteur, le prix...

Les principes et modalités de ces enchères en ligne sont décrites dans le document joint.

Vous souhaitez acquérir un de ces lots et donc participer à ces enchères alors consultez :

<https://www.agorastore.fr/ventes-immobilières/terrain>

ou

joignez Leila Chahir à Agorastore 0764350561 et chahir@agorastore.fr



AGORA
STORE

1 – VISITEZ LE BIEN

Afin de pouvoir participer à la vente, **UNE VISITE DU BIEN EST OBLIGATOIRE.**

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre directement sur les lieux pour visiter le terrain. Les visites pour un terrain sont libres et se font de façon autonome.

2 – FAITES UNE PREMIERE OFFRE

Une fois la visite effectuée, vous pourrez déposer une offre en ligne, au prix de départ indiqué sur la fiche produit. Veuillez cliquer sur « Faire une offre » directement sur l'annonce du terrain.

Dans ce cadre, il vous sera demandé de charger des documents justificatifs, notamment pièce d'identité, preuve de détention des fonds, et accord de principe de la banque si vous souhaitez financer via un emprunt.

Vos justificatifs financiers doivent permettre de couvrir le montant du prix de départ.

Votre offre doit être signée électroniquement afin d'être prise en compte.

VOTRE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET AVANT L'OUVERTURE DE LA VENTE, dont la date figure sur la fiche produit.

3 – PARTICIPEZ AUX ENCHERES

Si votre dossier est complet vous serez autorisé à participer à la vente.

Prenez bien connaissance des éléments suivants :

- Minimum d'augmentation : inscrit sur la fiche produit
- Date et heure de fin de vente, et système d'enchère glissante
- Enchère automatique

S'agissant d'une mise en concurrence en ligne, placer la meilleure offre ne vous assure pas de remporter le bien. Le Vendeur reste libre de choisir l'acquéreur sur la base de critères multiples : prix, conditions suspensives, projet, etc...

4 – FINALISEZ VOTRE ACQUISITION

A la fin de la vente, et si votre offre fait partie des plus élevées, nous vous demanderons (i) d'authentifier votre offre en ligne et (ii) de fournir des documents justificatifs complémentaires.

Les ventes Agorastore sont des ventes de gré à gré.

Une fois l'acceptation du Vendeur formulée, par courrier ou par l'intermédiaire d'Agorastore, nous vous accompagnerons jusqu'à la signature de l'acte de vente chez le notaire.